Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 022-212203350-20260129-20260102-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
CÔTES D'ARMOR

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SENVEN-LEHART
Séance du 08 janvier 2026
20h00

PRESENTS : BURLOT Gilbert - RAIMONDO Annette - -LE FOLL Hervé – LE GRAET Anthony – FINET Sylvie — MEROT Fabien- LE LAY Cédric-GUILLOUX Eugène- LANDRIEU Anthony- LE FLOHIC Jérôme

Absent excusé : DAVENNE Jérémy

Nombre de conseillers en exercice : 11 **Votants** : 10 **Présents** : 10 procuration : 0

Secrétaire de séance : RAIMONDO Annette

Date de convocation le : 03 janvier 2026

2026-01-02 Ouverture crédits investissements

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-2 modifié par la loi 2012-1510 du 29 décembre 2012 – art 37,

Le budget 2026 n'est pas encore voté, mais certaines opérations débutées en 2025 vont continuer à être mises en œuvre en début d'année 2026
Il convient d'autoriser l'ouverture de crédits dans la limite de 25% des crédits inscrits pour chaque chapitre de la section d'investissement au titre de l'année précédente. LES RAR 2024 étaient positifs de 27 725.96 euros, le BP 2025 indiquaient 412 284.60- 27 725.96 euros : 384 558.64 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- Décide l'ouverture de crédits dans la limite de 25% des crédits inscrits pour chaque chapitre de la section d'investissement au titre de l'année 2025.
- *chapitre 20 le BP est de 26 500 euros/4 = 6 625 euros

  * Chapitre 23 le BP est de 273 292.28 euros /4
  - c/2313 « Constructions » la somme de 68 323 euros

  Ci-joint le tableau des restes à réaliser de la commune pour l'exercice 2026.

Fait et délibéré en Mairie les Jour, Mois et An Susdits

Le Maire
Gilbert BURLOT